



INTERCO  
SPP

# Fusion EI / CAPI :

## 9 (EI) +3 (CAPI)= 7 EPI EPI-LOGUE ?

Novembre 2013

La **Cfdt** a obtenu la tenue d'une réunion sur la fusion EI /CAPI avec les organisations syndicales représentatives au CTP le 12 novembre 2013, préparant ainsi le passage de l'ensemble du projet qui sera présenté au CTP du 10 décembre 2013.

La **Cfdt** demande la communication :

- des organigrammes,
- des effectifs (par structure, par corps de métiers, en Equivalent Temps Pleins et effectifs réels)
- des nouveaux sites ou des pistes de sites envisagées ;

La **Cfdt** exige le démarrage de négociations sur :

- les fiches de postes,
- les modalités et critères de mutations internes ,
- les horaires de travail,
- les attributions de primes,
- la promotion des « faisant fonction »
- le volet formation.

Pour la **Cfdt**, aucun positionnement ne doit être exigé aux agents avant le passage du projet en CTP (10 décembre 2013).



***Adhérer à la Cfdt...***